



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.03.2010 L'an deux mille dix et le vingt neuf mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF (excusé), BALOUP.

N° 10/28

Secrétaire : Mr DELBES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010

Considérant le produit fiscal attendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'augmenter de façon différenciée les taux d'imposition, soit une augmentation de 1 % pour le foncier bâti, de 2 % pour la taxe d'habitation, et de 1,97 % pour le foncier non bâti.

DIT que les taux votés pour l'année 2010 sont les suivants :

- Taxe d'habitation :	9,31 %
- Foncier bâti :	25,63 %
- Foncier non bâti :	97,93 %

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 avril 2010
Jacques LASSERRE
Maire,